

211C0215
FR0000035008-DIV18

21 février 2011

Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)

COFIGEO

(Euronext Paris)

L'Autorité des marchés financiers a été informée des caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat obligatoire que la société par actions simplifiée Compagnie des Minquiers envisage de déposer (par l'intermédiaire de la société MPF) sur les titres de la société COFIGEO¹.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52) sur les titres COFIGEO sont applicables.

¹ Cf. communiqué diffusé le 21 février 2011 par Compagnie des Minquiers.